



Jean-Paul LECOQ
Député

Gonfreville l'Orcher, le 7 décembre 2022

Après 30 ans de libéralisation de l'énergie : maintenant on coupe le courant !

1945 : À la Libération, les dizaines de sociétés du secteur de l'énergie sont nationalisées. À l'époque, le Conseil National de la Résistance prend comme engagement :

« Le retour à la Nation des grands moyens de production monopolisés, fruit du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol ». L'énergie est alors considérée comme « un bien commun nécessaire à la vie ».

2022 : Sans aucun débat parlementaire, le gouvernement prépare l'opinion à des coupures d'électricité, et tente d'en gérer les conséquences dans la plus grande improvisation : pour le maintien des numéros d'urgence, pour les établissements accueillant des publics fragiles comme les EHPAD, pour les feux de signalisation, etc.

Comment a-t-on pu en arriver là dans la 7^e puissance économique mondiale ?

Comment notre pays, champion dans le domaine de l'énergie durant des décennies, garantissant à tous sur l'ensemble du territoire un accès au gaz et à l'électricité à partir de tarifs adaptés, car encadrés, règlementés, a-t-il pu en arriver à organiser le rationnement, tout en laissant filer des tarifs qui atteignent des niveaux intenable ?

Des augmentations de tarifs indécentes, qui mettent en difficulté les foyers, les entreprises, les commerçants, les collectivités et services publics.

Tout ce gâchis qui tourne au scandale d'État, est le fruit de 30 années de libéralisation du secteur de l'énergie et de casse du service public de l'électricité et du gaz. Un secteur livré à l'appétit sans limite des spéculateurs et des entreprises de distribution qui viennent se régaler sur le dos de la Nation pour accroître leurs profits.

Cette crise, c'est aussi le résultat de choix nocifs commis par les gouvernements successifs. Mes pensées vont notamment à Édouard Philippe qui doit amèrement regretter de ne pas nous avoir écoutés lorsque nous avons tenté de le persuader de maintenir en activité la centrale thermique du Havre, engagée pourtant dans sa reconversion écologique pour supprimer le charbon de son processus de production.

Fermée le 31 mars 2021, elle fait aujourd'hui cruellement défaut.

Il est plus que temps de tirer les enseignements de tous ces égarements libéraux, de ces gouvernants qui prétendent « *laissez faire les marchés* » et tout ira bien, de tous ces choix funestes et de tous ces mensonges qui consistaient à promettre qu'en privatisant le secteur de l'énergie, les consommateurs s'y retrouveraient.

Plus que jamais, il est nécessaire d'en revenir aux fondamentaux, à savoir la constitution d'un pôle public de l'énergie, de la production à la distribution, garantissant les approvisionnements sans coupure, à partir de tarifs régulés. La première étape consistant à sortir la France, comme l'ont fait d'autres pays récemment, du marché européen de l'énergie aux mains des spéculateurs et alignant les tarifs de l'électricité sur ceux du gaz.

C'est une question de salut public.

Et, sans délai, de décider la taxation à 100 % des profits réalisés par les entreprises présentes sur le secteur de l'énergie et la baisse de la TVA pour tous, sur l'ensemble des factures de gaz et d'électricité.